



A2PS

Agent Privé de Prévention et Sécurité

Objectif : L'agent privé de prévention et de sécurité assure la protection des biens et des personnes par une surveillance humaine ou au moyen de systèmes électroniques dans des locaux. Il peut travailler de jour comme de nuit, seul ou en équipe. Il exerce dans le cadre des dispositions du livre VI du code de la Sécurité intérieure.

Durée

175 heures
Hors examen

Nombre de Stagiaires

4 minimum
12 maximum

Tarif

1290 €

Public : Tout Public

Prérequis :

- Posséder une autorisation préalable délivrée par le CNAPS, ou Carte pro en cours de validité.
- Connaissance de la langue française, capacité à rédiger un compte-rendu par oral et par écrit (niveau test B1 du Cadre européen de référence pour les langues).

Délai d'accès : Environ 3 semaines sous réserve de satisfaire aux prérequis

Moyens pédagogiques :

- Matériel de secourisme (mannequins, défibrillateurs ...).
- Bac à feu écologique ou unité mobile, extincteurs à eau, poudre, CO2, RIA.
- SSI de catégorie A, DéTECTEURS d'incendie, déclencheurs manuels, têtes d'extinction automatique à eau.
- Un PC Sécurité équipé : Appareils émetteurs-récepteurs équipés de la fonction PTI ou DATI.
- Modèles d'imprimés : Registre de sécurité, permis feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses.
- Téléphones, un système de pointage et d'enregistrement de ronde, une armoire à clé, une centrale d'intrusion, un système de vidéosurveillance équipée de 8 caméras dont 2 mobiles.
- Main courante électronique, paires de gants pour l'exercice palpations de sécurité, engins pyrotechniques, tapis tatami, armes fictives ...

Agrement CNAPS :

FOR-093-2027-03-30-20220585863

Taux de réussite : 99%

Compétences :

- L'agent de sécurité est chargé de la protection des personnes et des biens.
- Il accueille, surveille et contrôle l'accès des établissements sur lesquels il est Affecté.

Programme :

Tronc Commun :

- UV 1 : Secourisme
- UV 2 : Environnement juridique
- UV 3 : Gestion des conflits
- UV 4 : Module stratégique
- UV 5 : Valeurs de la République

Spécialité A2PS :

- UV 6 : Prévention des risques d'incendie
- UV 7 : Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier
- UV 8 : Sensibilisation aux Risques terroristes
- UV 9 : Professionnalisme
- UV 10 : Palpation de sécurité et inspection des bagages
- UV 11 : Surveillance par moyens électroniques de sécurité
- UV 12 : Gestion des risques
- UV 13 : Évènementiel spécifique
- UV 14 : Gestion des situations conflictuelles dégradées
- UV 15 : Industriel spécifique

Examen / Evaluation :

- Questionnaire à choix multiple (QCM) portant sur la Gestion de la législation et des obligations réglementaires liées à la profession.
- Cas pratique portant sur la connaissance du matériel de sécurité